



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE SPÉLÉOLOGIE DE CÔTE D'OR

http://cds21.org

S.S.F 21

SPELEO SECOURS **FRANCAIS**

26/10/2025

COMPTE RENDU D'INTERVENTION

POUR 2 CHIENS DE CHASSE

COMMUNE DE CHARREY 21400

Circonstances:

Le dimanche 19/10/2025, 2 chiens de chasse suivent un renard qui les dirige vers un terrier et ceux-ci restent bloqués. A ce moment-là, les 2 chiens sont localisés grâce au collier traceur GPS que porte l'un d'entre eux.

Le lundi 20/10/2025, en fin de matinée le propriétaire contacte le SDIS.

Main courante:

12h46 : le CODIS contacte le Conseiller Technique en spéléologie et j'informe l'opérateur que je vais me rendre sur place.

13h15: je contacte le propriétaire pour avoir plus d'informations sur les circonstances.

13h23: j'informe l'un de mes 2 adjoints CTDSA.



www.ffspeleo



13h35 : je mets en pré-alerte 6 sauveteurs SSF 21 dont un CPT.

14h20 : je suis sur place. 2 SP cellule SD sont arrivés et ont commencé la recherche à l'aide d'une caméra filaire. Une mini-pelle est sur place amenée par un ami du propriétaire des chiens.

J'analyse l'entrée du terrier, agrandi auparavant à l'aide de la mini-pelle. Derrière celle-ci (1m environ) se dessine une belle faille tectonique - plutôt étroite pour mon gabarit - et légèrement inclinée. Il est certain, pour moi, que les chiens ont emprunté celle-ci. Une désobstruction est donc nécessaire pour atteindre les 2 animaux.

16h30 : arrêt des recherches par le SDIS.

17h28 : je contacte la préfecture pour affirmer mon désaccord avec l'analyse des 2 SP sur place : « les chiens ne sont pas entendus et il y a un risque dangereux de pénétrer la galerie étroite ».

17h49 : la préfecture me rappelle pour m'informer qu'une conversation à 3 sera mise en place vers 8h45 demain mardi 21/10/2025.

Mardi 21/10/2025:

Entre 7h30 et 8h00 : tentative du SDIS et de la Préfecture pour me joindre (sans succès, je suis en zone blanche).

7H56 : un message de la préfecture est laissé sur mon portable qui m'informe que les recherches sont arrêtées « vu que les chiens n'ont pas été entendus ce même matin à 7h30 » et que « le site d'intervention reste dangereux ».

Peu après 8h : je prends connaissance du message vocal (je ne suis pas joignable sur mon portable, zone blanche dans mes ateliers).

8h10 : j'appelle le propriétaire qui m'informe avoir entendu les chiens à 2 reprises ce matin.

8h25 : j'appelle la préfecture et les informe de la nouvelle situation. Le conseil qui m'est donné est de rappeler le Secrétaire Général qui remplace la Directrice de Cabinet.

8h40 : j'ai contact avec le Secrétaire Général, je l'informe de la situation ; il relance les recherches via le SDIS.

9h03 : le colonel Boltz me demande de rejoindre le COS sur les lieux et que les moyens SSF seront engagés.







9h13 : je demande aux 6 sauveteurs SSF de se rendre sur site, afin de gagner du temps.

Vers 10h: je suis sur les lieux avec notre remorque secours. Le COS est sur place et attend la cellule SD et une équipe Grimp. Le COS demande le déclenchement du plan ORSEC milieu souterrain et me propose de débuter la partie administrative pour les demandes d'engagement.

11h30 : engagement de la première équipe SSF en désobstruction.

12h19 : appel de la préfecture pour m'informer que les demandes d'engagement sont signées, que l'on applique la nouvelle convention nationale de 2024, et que je passe DDS sur cette opération.

Vers 14h15 : un premier chien est en visuel, puis le second. La désobstruction se poursuit en plan incliné afin d'atteindre la base de la diaclase et permettre l'évacuation des 2 chiens.

15h00 : les 2 chiens sont extraits de la cavité.



15h30 : fin de l'opération sur site et retour des sauveteurs SSF vers leur domicile.

Points positifs sur cette opération :

Très bon déroulement du process suite au déclenchement du plan ORSEC.



www.ffspeleo





Très bonne entente et très bonne coordination sur le terrain entre sauveteurs SP et SSF.

Intervention sans difficulté majeure, pas d'utilisation de micro charge (cartouches).



Axe d'amélioration possible :

Le traceur GPS que portent les chiens de chasse est très fiable. Le fait de ne pas entendre les animaux ne permet pas d'affirmer qu'ils ne sont pas là. Notre expérience nous permet de dire que les chiens, au bout de 2 jours, se trouvent dans un fort état de prostration et, en conséquence, ils ne répondent plus aux appels.

L'expérience du SSF et l'expertise du Conseiller Technique Spéléo pourraient être mieux utilisées pour éclairer les décisions à prendre : poursuite ou abandon des recherches.

Le CTDS

JEAN-MARC CHAPUT

